



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE REVEL

Numéro spécial

Chères Révéloises, Chers Révélois,

L'objet de cette lettre est de vous informer des mesures mises en place par la municipalité depuis le début du confinement et qui vont être reconduites pendant un certain temps. **Vous trouverez également des informations sur les nouvelles modalités d'accueil de nos services, ainsi qu'en pages centrales les numéros d'urgence communiqués par le gouvernement.** Tout le conseil municipal tient à remercier l'ensemble du personnel communal qui a œuvré pendant cette période.

Continuez à prendre soin de vous et des autres.

Bien à vous, Etienne Thibault

Hôtel de ville

A partir du 11 mai, l'accueil se fera uniquement sur rendez-vous. Pour toute question d'ordre général, merci de privilégier le téléphone.

Il est possible de prendre rendez-vous :

- par téléphone au 05 62 18 71 40,
- sur le site internet pour les demandes et retraits de carte d'identité et passeport,
- par mail pour les services accueillant du public : urbanisme, état civil, cimetière, PACS, recensement, restauration, élections, inscriptions scolaires, finances, police municipale, cabinet du maire (liste des adresses mails disponibles sur www.mairie-revel.fr).

Certains services (inscriptions scolaires, cantine/PACS, urbanisme et cartes d'identité/passeports) seront délocalisés salle du conseil municipal.

L'entrée se fera exclusivement par la salle du conseil municipal, après désinfection des mains (gel hydroalcoolique mis à disposition). Un agent sera présent pour vérifier que vous avez bien rendez-vous et vous orienter vers le bureau correspondant.

Pour votre sécurité et celle des agents, du plexiglas sera installé ; le matériel ainsi que les zones d'attente seront désinfectés régulièrement.

05 62 18 71 40 | mairie@mairie-revel.fr

La médiathèque

réouverture le mardi 12 mai

- 10h-12h : sur rendez-vous par téléphone pour les personnes n'ayant pas accès au site de réservation par internet (3 personnes maximum)
- 15h-18h : retrait à partir du lendemain après réservation préalable sur le site de la médiathèque
- retour des documents dans la boîte aux lettres située rue des Escoussières
- fermeture du point informatique

05 61 83 44 00 | media-accueil@mairie-revel.fr

www.mediathèque-revel.net

Le PIJ

- accompagnement par mail ou sur rendez-vous (à partir du 2 juin)
- accès par la porte centrale

05 62 57 84 79 | pij31@mairie-revel.fr

L'espace jeunes

réouverture le mercredi 20 mai

- accueil uniquement les mercredis de 14h à 18h
- inscription obligatoire aux activités avec accord parental
- accès par la porte sous le préau côté droit de la structure

05 62 57 84 79 | aevanno@mairie-revel.fr

L'équipe d'animation retravaille le planning des vacances d'été afin de l'adapter aux mesures sanitaires. Le programme sera disponible d'ici fin mai sur le site internet de la ville et des inscriptions par mail seront organisées.

La ludothèque

réouverture le mercredi 20 mai

- réservation de jeux sur le site de la ludothèque ou par téléphone
- retrait possible sur rendez-vous à la porte de secours côté gauche du bâtiment

0562578479 | ludotheque@mairie-revel.fr

horaires communiqués sur site

Le centre culturel

reste fermé

- Le cinéma et les salles d'activités culturelles sont fermés.
- L'école de musique maintient l'enseignement à distance.

Services techniques

L'accueil téléphonique est maintenu et des rendez-vous sont possibles.

Une unité de soins de proximité

Répondant à l'appel de l'ordre des médecins et en collaboration avec 63 soignants du secteur, la municipalité de Revel a installé dès le 24 mars une unité de soins de proximité à la salle annexe Claude Nougaro. Au 30 avril, ce centre a permis la prise en charge de 125 personnes avec mise en place si nécessaire d'un suivi rapproché à domicile. Le nombre de consultations étant en baisse grâce à l'efficacité et au respect des mesures de confinement, **les jours d'ouverture sont désormais les lundis et jeudis de 14h à 17h**. Ce planning sera réajusté si besoin.

Les patients présentant ce type de symptômes ne doivent pas se rendre au cabinet de leur médecin mais contacter ce dernier pour une orientation éventuelle vers cette structure où leur état de santé sera alors évalué.

Des agents municipaux assurent la maintenance et le nettoyage spécifiques du lieu. Un grand merci à tous ceux qui ont rendu possible l'ouverture de cet espace médical.



Les masques grand public

La mairie de Revel a commandé des masques grand public en tissu lavable. Dès réception, ils seront distribués gratuitement aux Revelois et Reveloises.

Nous rappelons qu'il est également possible de s'en procurer en pharmacie, grandes surfaces et bureaux de tabac.

Leur utilisation doit être obligatoirement accompagnée du respect de tous les gestes barrières.

Protégez-vous et protégez les autres !



Organisation dans les résidences d'EHPAD du centre hospitalier de Revel

Les équipes soignantes sont investies pour éviter l'entrée du Covid à l'intérieur des résidences d'EHPAD et grâce à l'effort de tous, à ce jour, aucun cas n'est déclaré.

La priorité est donnée au soutien des résidents et au maintien d'un lien avec les familles. Les visites aux résidents en fin de vie ont toujours été possibles.

Dans les prochains jours, une organisation particulière permettra quelques visites. La direction du centre hospitalier travaille à leur mise en place dans le cadre des recommandations nationales permettant de protéger au mieux les résidents accueillis : respect et traçabilité des gestes barrière, lieux, temps et déplacements des personnes définis, signature d'une charte d'engagement.

Vous êtes victime de violences ? Il existe des lignes téléphoniques d'écoute

3919 pour les femmes victimes de violences du lundi au samedi de 9h à 19h

119 pour les enfants en danger 24h/24, 7 j/7

En cas d'urgence, 24h/24 et 7 jours/7, appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le

 **0 800 130 000**



appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

 **15**

SAMU

 **17**

POLICE SECOURS

 **18**

SAPEURS-POMPIERS

114 


NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

VICTIMES OU TEMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

 **119** gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

 **3919**


numéro d'écoute gratuit,
7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114** 

arrêtonslesviolences.gouv.fr

 vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

 **3977** Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?

Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFFLÉ ?

Appelez immédiatement
le SAMU  **15**

114 

NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes

AUTRES QUESTIONS MÉDICALES

**VOUS AVEZ DES VACCINS À FAIRE POUR VOS ENFANTS ? DES EXAMENS ?
VOUS SOUFFREZ D'UNE MALADIE CHRONIQUE OU ÊTES MALADE ?**

Il est important de consulter ou d'appeler votre médecin en cas de besoin.
Continuez à prendre vos traitements si vous en avez.

En cas d'urgence médicale :

Appelez immédiatement
le SAMU  **15**

114 

NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes

SEXUALITÉ, INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)



 **0 800 08 11 11**

Appel anonyme et gratuit,
lundi au samedi de 9h à 20h

ivg.gouv.fr

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES D'ADDICTIONS (TABAC, DROGUES, ALCOOL...) ?

Ces problèmes s'aggravent en cette période ?

 **0 800 130 000**  appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

ACHATS

**VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ET AVEZ BESOIN D'AIDE POUR FAIRE
VOS COURSES, ACHETER DES MÉDICAMENTS ?**

Appelez votre mairie ou
une association de proximité

 **06 89 26 17 87**

ou trouvez de l'aide au

 **0 800 130 000** 

PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE PARTICULIÈRE ?

Appelez votre mairie ou
une association de proximité



 **05 62 71 32 71**

ou appelez le

 **0 800 130 000** 

DEUIL

VOUS TRAVERSEZ UNE PÉRIODE DE DEUIL ET SOUHAITEZ EN PARLER ?

 **0 800 130 000**  appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

PARENTS

VOUS ÊTES INQUIETS POUR VOS PROCHES, POUR VOTRE FAMILLE ?

 **0 800 130 000** 

ÉCOLE À LA MAISON

En cas de questions ou de besoin, appelez l'enseignant de votre enfant ou la direction de l'école.

PENSION ALIMENTAIRE : VOTRE EX-CONJOINT NE VOUS A PAS VERSÉ LA PENSION ALIMENTAIRE FIXÉE LÉGALEMENT ?

Contactez votre Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Caisse de mutualité sociale agricole : pension-alimentaire.caf.fr

ÉTUDIANTS

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET AVEZ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ?

 **0 806 000 278**

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h, prix d'un appel local

etudiant.gouv.fr

Vous pouvez aussi
contacter votre
établissement

VOUS ÊTES UN ÉTUDIANT ULTRAMARIN ACTUELLEMENT DANS L'HEXAGONE ET AVEZ BESOIN D'AIDE ?

 **0 800 130 000** 

outremersolidaires.gouv.fr

PERSONNES SANS-ABRI

DES SOLUTIONS EXISTENT. SI VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE SANS-ABRI, VOUS POUVEZ L'AIDER :

besoin d'hébergement :
appelez le
Samu social  **115**



besoin d'une aide alimentaire :
appelez votre mairie ou le

 **0 800 130 000** 

RELIGIONS

DES SERVICES D'ÉCOUTE SPIRITUELLE ONT ÉTÉ MIS EN PLACE PAR PLUSIEURS RELIGIONS (BOUDDHISTE, CATHOLIQUE, JUIVE, MUSULMANE, ORTHODOXE, PROTESTANTE).

Si vous souhaitez être mis en relation avec un de ces services :

 **0 800 130 000**  appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

DÉMARCHES SUR INTERNET

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR UTILISER INTERNET ?
(DÉMARCHES ADMINISTRATIVES...)

 0 800 130 000 

LOYER

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À PAYER VOTRE LOYER CE MOIS-CI ?

 0 800 130 000 

VERSEMENT DES ALLOCATIONS

VOUS TOUCHEZ DES AIDES SOCIALES ?

Pendant la crise, les aides sociales (RSA, RSO, AAH, AEEH et APL) vous sont versées sous forme d'avances si vous ne pouvez pas actualiser vos droits.

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ

sera automatiquement versée à **partir du 15 mai** à :

- Toutes les familles qui bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) :
150 € par famille + 100 € supplémentaires par enfant à charge.
- Toutes les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement (APL) qui ne touchent pas le RSA ou l'ASS : **100 € par enfant à charge.**

CHÔMAGE

Si vous arrivez en fin de droit depuis le **12 mars 2020**, alors vos droits sont prolongés jusqu'à la fin du confinement. **Attention !** Il faut continuer à s'actualiser, comme d'habitude, **avant le 15 de chaque mois** pour que ce prolongement soit valable.

Plus d'informations :

 **3949**

sur l'application ou le site internet
pole-emploi.fr

Comment fonctionne le 0 800 130 000

L'Etat a mis en place un numéro d'aide anonyme et gratuit à l'occasion de la crise que nous traversons. Son service est rendu possible grâce à la mobilisation de nombreuses associations et organisations : Croix-Rouge Ecoute, Croix-Rouge Chez Vous, SOS Amitié, SOS Confinement, Asso SPS, Ecoute Covid-19, Enfance et Covid, Net Ecoute, Ecoute Infos Familles, Psychologues sans frontières, SOS Parentalité, Allo Parents Bébé, Fédération Jumeaux et Plus, Empreintes, Planning Familial, Agence du Numérique, Agence Nationale pour l'Information sur le Logement, Impôts Service, Alcool Info Service, Drogues Info Service, Tabac Info Service, Joueurs Info Service, Fédération 3977, Violences Femmes Info, Allô Enfance Maltraitée, Cellule Eglise Orthodoxe, Cellule Eglise Protestante, Cellule Eglise Catholique, Cellule Culte Juif, Cellule Culte Musulman, Cellule Culte Bouddhiste, Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-Mer et la visibilité des Outre-Mer, Fédération Grandir Ensemble, Conseil national consultatif des personnes handicapées, Association nationale des centres régionaux d'études, d'actions et d'informations, Autisme Info Service, Groupement national des centres ressources autisme, la FEDEEH...

Le CCAS, incontournable soutien aux plus fragiles

Pendant toute la période de confinement, le CCAS a assuré un accueil téléphonique, un soutien aux personnes vulnérables et le portage des repas à domicile. L'équipe a également instauré un service de livraison pour les plus isolés.

Le soutien aux personnes vulnérables

Toutes les personnes vulnérables inscrites sur le fichier « plan canicule et grand froid » ont été contactées pour un accompagnement personnalisé.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce fichier ou si vous connaissez une personne susceptible de l'être, contactez le CCAS.

Un service de livraison pour les plus isolés

Il permet de commander des produits de première nécessité (alimentaires et d'hygiène) pour une livraison à domicile.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Habiter Revel
- Être âgé de plus de 70 ans ou en situation de handicap
- Ne pas avoir de tiers proche (famille, voisin, aide à domicile...) pour faire ses courses

Comment passer commande ?

- Appelez le 06 89 26 17 87 du lundi au vendredi de 9h à 12h (aucune commande ne sera prise sur le standard du CCAS).
- Un agent vérifie votre éligibilité et prend votre commande.
- Vous êtes livrés gratuitement par un agent municipal sous quelques jours.

Vous ne pouvez passer qu'une commande par semaine.

Toutes ces mesures sont reconduites à partir du 11 mai.

Seul un accueil physique pour l'accès au droit sera possible et sur rendez-vous (à prendre par téléphone).

Centre Communal d'Action Sociale

Boulevard Jean Jaurès
31250 Revel

standard : 05 62 71 32 71
service de livraison :
06 89 26 17 87

Rentrée scolaire

➔ **A compter du 12 mai**, certains élèves retrouveront le chemin de l'école selon le fonctionnement mis en place par le personnel de l'Education Nationale. La mairie assurera le service de restauration dans chaque école. Les jours où les enfants seront en classe, ils pourront également bénéficier des activités du CLAE proposées par les agents municipaux selon les modalités habituelles. De plus, les enfants des personnels contribuant à la gestion de la crise continueront à être accueillis au CLAE de leur école de 7h30 à 18h30 quand ils ne seront pas pris en charge par l'Education Nationale.

Pour septembre 2020 : inscrivez votre enfant !

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2017 OU VOUS EMMÉNAGEZ SUR LA COMMUNE

Les inscriptions scolaires se feront sur rendez-vous uniquement à la salle du conseil municipal de la mairie du 18 mai au 12 juin.

Contactez M^{me} Durand au 05 62 18 71 53 ou par mail à ydurand@mairie-revel.fr.

Le jour du rendez-vous, munissez-vous du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ À REVEL EN GRANDE SECTION

Transmettez un justificatif de domicile

par courrier au service scolaire de la mairie - 20, rue Jean Moulin - 31250 Revel ou par mail à ydurand@mairie-revel.fr
Le service scolaire enregistrera le passage administratif au CP.

La collecte des déchets maintenue

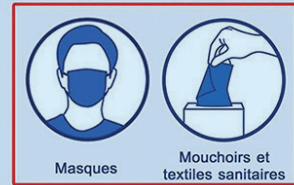
La collecte des déchets (sélective, ordures ménagères, verre, déchets verts) est maintenue dans son intégralité. Les masques, gants, mouchoirs jetables et autres objets potentiellement à risques doivent impérativement être jetés dans des poches fermées et dans les bacs d'ordures ménagères, sans quoi la collecte pourrait être refusée.

La déchèterie est désormais ouverte exclusivement pour déposer vos déchets verts et sur rendez-vous uniquement. Pour y accéder, prenez rendez-vous sur www.trifyl.fr, sur la tranche horaire 9h/17h50 du lundi au samedi. Attention : sans rendez-vous, ou pour d'autres apports que les déchets verts, l'accès à la déchèterie sera interdit. En cas de difficultés, un numéro : 05 63 81 23 50.

Le dispositif d'accueil de déchets des professionnels et des collectivités est maintenu, toujours sur rendez-vous au 05 63 81 23 34.

GESTES D'HYGIÈNE MESURES DE PRÉVENTION

Quand on est malade



Masques

Mouchoirs et textiles sanitaires



Les masques, mouchoirs usagés, et les textiles sanitaires doivent être jetés en sacs fermés, dans la poubelle d'Ordures Ménagères.

+ d'info auprès du SIPOM
05 62 71 22 83 / contact@sipom.fr



S'approvisionner en toute sécurité

Afin d'aider pendant le confinement les commerçants de notre ville, les producteurs et les éleveurs de la communauté de communes Lauragais Revel Sorézois, la mairie de Revel a créé sur son site une rubrique « où faire vos courses ». Celle-ci indiquait leurs coordonnées et les modalités d'achat respectant les règles de prévention.

De plus, elle a souhaité organiser un marché qui a été limité par la préfecture à 10 étals alimentaires et s'est tenu autour du beffroi le samedi de 8h30 à 12h.

Il aura lieu dans ces conditions au moins jusqu'au 16 mai. Le changement de configuration dépendra des conditions de déconfinement.

Dans les prochaines semaines, nous prendrons des mesures en étroite concertation avec l'association des commerçants pour apporter notre soutien à ces derniers dans la reprise de leur activité.

Annulation des événements estivaux

Toutes les manifestations sont annulées jusqu'au 15 juillet. En ce qui concerne la suite des festivités estivales, nous sommes dans l'attente des directives gouvernementales.

L'ouverture de l'ensemble des installations sportives et culturelles ainsi que des locaux associatifs sera soumise aux instructions gouvernementales.

ATTENTION : toutes les informations arrêtées au 4 mai sont susceptibles d'évoluer en fonction des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES INFOS
www.mairie-revel.fr |  VilledeRevel

Directeur de publication : E. Thibault. Comité de rédaction : M. Garonzi, L. Pelfort, M. Aujard. Maquette et mise en page : L. Pelfort. Crédit photo : photothèque mairie, Freepik, Pixabay. Impression : Copy Revel - 31250 Revel. Tirage : 6 000 exemplaires.



HÔTEL DE VILLE
20, rue Jean Moulin - 31250 REVEL
Tél. : 05 62 18 71 40 - Fax : 05 62 18 71 41
www.mairie-revel.fr | mairie@mairie-revel.fr

Suivez-nous

Ville de Revel